

## Procès-verbal du comité de Pré-sélection du 23 mars 2023

Le comité de pré-sélection composé de :

- Monsieur José GONZALEZ, vice-Président du Conseil départemental, président du comité de pré-sélection
- Monsieur Emmanuel CROS, vice-Président du Conseil départemental
- Madame Christiane LE CORRE, vice-présidente du Conseil départemental
- Madame Nadine SINOPOLI, conseillère départementale
- Madame Anne IUS, conseillère départementale
- Madame Elisabeth CASTAGNE, conseillère départementale
- Madame LEVASSEUR, directrice départementale de l'Emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations
- Madame LEBLANC Elodie, Chef de service « intégration et solidarités » DDETSPP
- Madame Maryline LAQUES, directrice générale adjointe chargé du pôle des solidarités humaines
- Madame Françoise DELPECH, directrice de la cohésion sociale
- Monsieur Denis CARAYRE, directeur de l'action territorialisée
- Madame Catherine MASSAT, animatrice et gestionnaire des programmes PTI/PDI
- Monsieur FABRE David, animateur des programmes PTI/PDI

Absents excusés:

- Madame LE CORRE
- Madame SINOPOLI
- Madame IUS
- Madame CASTAGNE
- Monsieur CARAYRE
- Madame LAFLORENTIE
- Madame LEVASSEUR
- Madame LEBLANC

s'est réuni le 23 mars 2023 de 14 h à 15 h , sous la présidence de Monsieur José GONZALEZ, pour examiner les réponses des opérateurs à l'appel à projets « linguistique », lancé dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion.

La publication de l'AAP a été faite, du 16 février au 16 mars 2023 (avec une mise à disposition du Service jusqu'au 02 mars 2023 pour les opérateurs souhaitant des précisions), sur le site du Conseil Départemental et sur celui de la Préfecture ainsi qu'auprès des opérateurs avec qui le Département travaille.

La méthode d'analyse des appels à projets a consisté à une étude des dossiers sur les indicateurs d'évaluation et le respect du cahier des charges qui a abouti à l'évaluation technique.

- **AFTRAM** - « *Ateliers de langue pour une meilleur insertion et employabilité* » - sur les territoires de Moissac pour un accompagnement de 20 à 24 stagiaires , Monclar de Quercy pour un accompagnement de 10 à 12 stagiaires, et l'ensemble du territoire départemental (en distanciel) pour un accompagnement de 10 à 12 stagiaires, et une subvention PTI de **57 148 €**

- **OSENGO by AFORMAC** - « **Evolution – parcours FLE** » - sur le territoire de Valence d'Agen pour un accompagnement de 10 à 12 stagiaires et une subvention PTI de **14 287€**

- **CPARLESMO** - « **Mettre en œuvre ses compétences pour pouvoir mieux s'insérer professionnellement pour un public FLE** » - sur le territoire de Montauban pour un accompagnement de 10 à 12 stagiaires et une subvention PTI de **13 307€**

Les actions retenues par le comité de pré-sélection seront présentées à une prochaine commission permanente, selon le calendrier établi.

En matière de financement des opérateurs, il est rappelé qu'ils ne sont financés qu'à hauteur des objectifs atteints.

L'étude des dossiers étant achevée, la séance est levée

José GONZALEZ,



Vice-Président du Conseil départemental